



L'ÉNERGIE CITOYENNE DE PARIS



LE DÉFI

Comment permettre aux citoyen.nes de devenir co-producteurs d'énergie renouvelable et locale, en milieu urbain dense ?

OBJECTIFS DE L'INITIATIVE



- Offrir une possibilité d'agir concrètement pour la transition énergétique
- Développer et exploiter des centrales photovoltaïques
- Contribuer à la sensibilisation et à l'implication dans la maîtrise de l'énergie
- Expérimenter de nouveaux modes de développement local associant collectivité et habitant.es

GENÈSE DE L'INITIATIVE



À l'occasion du Budget participatif de la Ville de Paris, en 2016, des habitant.es mobilisé.es sur l'énergie citoyenne décident de transposer en milieu urbain dense le modèle de coopérative d'énergies renouvelables (EnR) développé dans le réseau Energie Partagée, en partenariat étroit avec la collectivité.



Structure(s) de l'ESS

- Energicif, SAS reconnue entreprise de l'ESS et association

Collectivité territoriale

- Ville de Paris, partenaire majeur de l'initiative

SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ

Environnement, énergie renouvelable

TERRITOIRE D'INTERVENTION

Paris et alentours

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

- Constitution du collectif porteur du projet, mise en place de son organisation et de sa montée en compétences (formations et échanges dans le réseau Energie Partagée).
- Développement des relations avec la collectivité : mobilisation des élu.es, réponse à l'appel d'offres pour la mise à disposition des toitures (écoles) et le cofinancement, travail avec les services, mise en relations avec bailleurs sociaux...
- Mobilisation citoyenne : réunions publiques, interventions, communication...
- Études techniques et économiques pour la construction de 15 centrales (36 et 100 KWC). Sélection des installateurs et AMO. Développement des projets, autorisations administratives, préparation et suivi des chantiers, raccordement, mise en service...
- Actions de sensibilisation dans les écoles et les HLM, supports des centrales.
- Animation du collectif et relations avec les parties prenantes.

ÉTAPES-CLÉS



- 2016 : Création de l'association EnerCit'IF
- 2018 : Création de la SAS à gouvernance coopérative Enercitif
- 2019 : Conventions avec Ville de Paris et bailleurs. Levée de fonds citoyenne
- 2020-21 : Premiers chantiers de centrales photovoltaïques et premières mises en service

MODALITÉS DE PILOTAGE ET DE GOUVERNANCE

ENTRE PORTEURS

- Collectif porteur : mise en œuvre bénévole de l'ensemble des actions
- CA de l'association : élaboration et proposition des orientations stratégiques à l'AG
- Conseil de gestion de la coopérative : décisions des choix d'investissement et de gestion de la production, exploitation des centrales.



CHIFFRES CLÉS

15
centrales PV

700 KWC
de puissance cumulée
(3 500 m² de panneaux)

- CA année pleine : 70-80 K€
- 350 membres de la coopérative

1 100 K€
d'investissement



COÛTS ET FINANCEMENT DE LANCEMENT

Coûts principaux de mise en place

- Construction des centrales photovoltaïques (études, construction, contrôle, raccordement...)

Sources principales de financement

- Levée de fonds citoyenne
- Budget participatif de la Ville
- Emprunt EPI/Nef
- Subvention Région (études)

NATURE DES RELATIONS LIANT LA COLLECTIVITÉ ET LA/LES STRUCTURE(S) DE L'ESS

- Mise à disposition de 9 toitures municipales et relais vers bailleurs sociaux pour 6 toitures HLM
- Cofinancement de l'investissement via le Budget participatif de la Ville
- Cofinancement des études par la Région



BÉNÉFICES TERRITORIAUX INDUITS PAR L'INITIATIVE

- **Lien au territoire** : Partenariat opérationnel entre la Ville et les habitant.es pour la mise en œuvre du Plan Climat. Les habitant.es retrouvent (un peu) de pouvoir sur le développement de leur territoire, qui n'est plus l'apanage de la seule collectivité. Production locale d'électricité renouvelable en substitution d'énergie importée, pour une consommation locale.
- **Modèle économique** : Hybridation des ressources, au travers du cofinancement des investissements entre collectivité et habitant.es, tout en laissant la gouvernance du projet aux citoyen.nes. Lucrativité limitée pour permettre le réinvestissement des bénéfices dans le projet.
- **Impacts** : Sensibilisation des habitant.es ainsi que des élèves des écoles et des habitant.es des HLM sur lesquels sont installés les centrales, à l'impératif d'un engagement de toutes et tous dans la transition énergétique. Petite valeur d'exemple, en montrant que « c'est possible » : des citoyen.nes engagé.es peuvent devenir, collectivement, co-producteurs d'énergie renouvelable. Ce n'est plus réservé aux entreprises spécialisées ou aux collectivités.



CLÉS DE LA RÉUSSITE DE L'INITIATIVE



ET CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ESSAIMAGE

- Confiance et partage de l'objectif entre la collectivité et le collectif citoyen ;
- Disposition de toitures adaptées à des installations photovoltaïques et permettant l'équilibre économique ;
- Un noyau dur de citoyen.nes motivé.es et prêt.es à s'engager dans la durée.

LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

- Rassembler à long terme 5 000 habitant.es dans la coopérative et en sensibiliser plusieurs milliers à la transition énergétique.
- Développer de nouvelles grappes de centrales solaires en toiture (et si possible un parc au sol), dans et hors Paris, en s'appuyant sur des collectifs locaux.

BUDGET ANNUEL > FONCTIONNEMENT

Postes des principaux coûts de fonctionnement

- Maintenance et supervision
- Assurance, expert-comptable, frais bancaires...
- Pas de coût de structure, ni de frais de personnel (bénévolat)

Sources principales de financement

- Vente de l'électricité (à Enercoop)

BUDGET ANNUEL > INVESTISSEMENTS

Postes des principaux investissements

- Pose et fourniture des centrales
- Études, AMO, contrôle...

Sources principales de financement

- Budget participatif de la Ville de Paris
- Autofinancement citoyen
- Emprunt bancaire
- Subvention de la Région (études)



Les leviers

- L'implication forte de la collectivité : volonté politique et conviction des services
- La force du collectif et le plaisir de faire un projet ensemble
- L'appui du réseau de l'énergie citoyenne, Energie Partagée, et l'implication dans sa dynamique, nationale et régionale



Les freins

- La lourdeur et la complexité des démarches administratives pour les énergies renouvelables
- Les délais induits par la complexité d'une grosse collectivité, sa nécessaire sécurisation juridique et l'adaptation à une collaboration avec les citoyen.nes



DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES DANS LESQUELLES LA COLLECTIVITÉ EST ENGAGÉE

- Plan Climat Air Energie
- ODD
- Plan Bâtiment durable
- etc.

SYNERGIES DU PROJET AVEC LES POLITIQUES

PUBLIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

CLIMAT - ÉNERGIE

Acteurs impliqués

- Direction des Constructions et du Patrimoine
- Agence Parisienne du Climat

Enjeux

Contribuer aux objectifs EnR du Plan Climat : 100 % renouvelable en 2050, dont 20 % de production intra-muros

Actions menées

- Recensement de toitures adaptées au photovoltaïque
- Études techniques
- Construction des centrales PV

POLITIQUE DE LA VILLE

Acteurs impliqués

- Direction du Logement et de l'Habitat.
- Trois bailleurs sociaux

Enjeux

- Contribuer à la sobriété énergétique des logements sociaux.
- Associer les habitant.es des quartiers à la transition énergétique.

Actions menées

Les centrales sont principalement implantées dans des quartiers Politique de la Ville. Une partie de l'électricité produite sur les HLM revient aux locataires.



ENERCITIF

Adresse

47 rue de la Procession,
75015 Paris

Mail

contact@enercitif.org

Site web

<https://enercitif.org/>

<https://fb.me/enercitif.org>

www.linkedin.com/company/enercitif

<https://twitter.com/enercitif>

PARTENAIRES DE L'INITIATIVE

Financeurs

- Ville de Paris
- Energie Partagée Investissement et la Nef
- Région Île-de-France

Techniques

- Installateurs : Solstyc et Sunvie
- AMO et MOE : Cythelia

Autres acteurs territoriaux impliqués

- Réseau Energie Partagée

Soutenu par



Année de production : 2021